

Ecole maternelle de St Ay
22, rue de la métairie
45130 St Ay
Tel : 02 38 86 86 35

Conseil d'école du 29 mars 2022

Présents :

Représentants de la mairie : M Foulon Adjoint aux affaires scolaires

Enseignants : Mme Montant, Mme Guilloteau, Mme Meunier, Mme Denichère, M Fournier, M Moreau,

Représentantes des parents d'élèves : M Bonhème, Mme Maligne, Mme Bellanger, Mme Mathely.

1. le covid au sein de notre école.

La troisième période du 3 janvier au 5 février a été fortement perturbée par le Covid.

Quasiment toutes les classes ont été impactées et selon les chiffres recueillis par M Moreau environ 40% des élèves ont été testés positifs. Une classe a été fermée officiellement mais toutes ont été plus ou moins virtuellement en raison des absences des élèves ou des enseignants.

M Moreau tiens à remercier les familles pour leur compréhension face aux contraintes des protocoles. Il remercie plus spécialement la Pharmacie du village et donc Mme Lenglet, leur présence et leur compréhension ont grandement facilité la vie des familles.

Sur le plan pédagogique, il est évident que cette période n'a pas été sans impact. Cependant cette contrainte est partagée par toutes les classes et tous les élèves. L'équipe enseignante s'attache depuis la rentrée du 21 février à reprendre le cours des apprentissages.

2. l'école face aux changements de protocole

Le passage au niveau 1 du protocole sanitaire permet et va permettre un certain nombre de changements dans le fonctionnement de l'école. Cependant il est important de dire que tout passage au niveau 2 du protocole entraînera un retour immédiat à la situation précédente.

Les changements annoncés seront effectifs à la rentrée des vacances de printemps le 25 avril.

2.1. Les entrées et sorties

A partir de la rentrée des vacances de printemps, les moyens et les grands rentreront seuls dans l'école comme aujourd'hui. Par contre les parents de petite section pourront entrer dans l'école pour accompagner leurs petits, jusqu'à leurs classes entre 8h35 et 8h45.

La sortie se fera de la même façon qu'aujourd'hui mais entre 15h55 et 16h00.

2.2. Les récréations

Nous avons assoupli dès le 14 mars les règles concernant les récréations, il n'y a plus d'espace spécifique pour les grandes sections. Les groupes de grands et de petits peuvent se croiser durant les récréations.

2.3. Le gymnase

Nous ne retournerons pas au gymnase cette année. Depuis longtemps nous évitons le gymnase à partir du mois de mai en raison de la température excessive à l'intérieur. Par contre les activités extérieures habituelles comme les randonnées sur les chemins de St Ay seront à nouveau programmées.

3. la vie de l'école

3.1. les inscriptions et les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2022

Les inscriptions ont eu lieu le mardi 15 et le vendredi 18 mars. A ce jour 48 élèves sont inscrits pour la rentrée. En tenant compte des éventuels retardataires, nous devrions avoir une cinquantaine de nouveaux élèves à la rentrée, ce qui est un chiffre habituel pour notre école.

En ce qui concerne la structure des classes, elle devrait être proche de celle de cette année, mais avec des contrastes moins importants et des classes de petits et de moyens moins chargées. Les effectifs à la rentrée ne permettront pas l'ouverture d'une septième classe.

3.2. Les entretiens parents-enseignants.

Même s'ils ont été décalés en raison des contraintes sanitaires les entretiens parents-enseignants ont eu lieu ou sont en train de se tenir. L'intégralité des parents de l'école pourra donc avoir un rendez-vous avec l'enseignant de son enfant.

M. Moreau rappelle que chaque famille peut solliciter un rendez-vous auprès de l'enseignant de son enfant via le cahier de liaison.

3.3. Un blog pour l'école ?

Les parents d'élève demandent s'il est possible de mettre en place un blog d'école.

L'équipe enseignante n'y est pas favorable pour plusieurs raisons. Tout d'abord il faudrait utiliser un support validé par l'éducation nationale, qui garantisse la protection des données et la protection fonctionnelle de l'enseignant qui le rédige.

De plus le suivi pédagogique pertinent d'un blog de classe induit une pratique spécifique que l'équipe enseignante ne souhaite actuellement pas mettre en place.

3.4. Sorties de fin d'année

Des sorties vont être programmées pour la fin de l'année scolaire pour les classes de petits et de moyens.

Mme Meunier souhaite emmener sa classe au château de Meung sur Loire. Les autres classes finaliseront prochainement leurs projets.

3.5. La communication sur les PAI.

Les parents élus évoquent les retours assez longs des services de santé de l'éducation nationale concernant les projets d'accueils individualisés (PAI) qui permettent aux élèves souffrant de maladies chroniques ou d'allergies alimentaires de bénéficier des traitements médicaux à l'école.

M Moreau répond que les PAI sont à l'initiative des familles. Les directeurs d'école n'ont pas de prise sur les temps de réponse de la part des services de santé de l'Education Nationale.

M Foulon précise que les PAI impliquent tous les acteurs du groupe scolaire et qu'ils s'appliquent à l'école, au restaurant scolaire et sur le service périscolaire.

3.6. Fête de l'école

En concertation avec l'équipe de l'école maternelle Mme Joseph, directrice de l'école élémentaire, nous ne souhaitons pas organiser une fête de l'école cette année. Le temps d'organisation nous semble trop court et il reste des aléas sanitaires.

4. Les projets de l'année scolaire

4.1. La classe cirque

Mme Denichère explique que la classe cirque a été un moment intense pour les enfants qui ont beaucoup travaillé pour réaliser un beau spectacle.

Les ateliers étaient de qualité et l'encadrement très professionnel.

Le spectacle a été très apprécié par les parents et a rendu les enfants très heureux.

M Foulon indique que la présence du chapiteau et de la troupe à St Ay a permis de limiter le nombre des transports en car.

4.2. Cinématernelle.

Les deuxièmes séances ont eu lieu le 7 et 14 mars pour les classes de moyens et de petits. Les enfants ont pu voir « Les contes sous la neige ».

5. Les questions concernant la mairie

5.1. Question sur les rythmes scolaires.

La consultation des parents d'élèves a de nouveau faire émerger les questions des rythmes scolaires à St Ay. Il est à noter que le questionnaire en ligne qui a été proposé a permis un nombre plus important de réponses et en particulier sur les rythmes scolaires.

M Foulon demande aux parents élus s'il est possible de transmettre le nombre parent ayant demandé un changement de rythme scolaire et les arguments mis en avant par les parents. Les représentants des parents s'engagent à transmettre rapidement ces informations.

A la lumière de ces éléments une consultation plus large pourra être envisagée

5.2. les travaux au sein de l'école

5.2.1. la connexion internet au sein de l'école et l'équipement informatique de l'école.

La connexion internet de notre école est instable, ce qui entraîne de fréquentes pertes de temps pour les enseignants de l'école. Ce genre de problème étant particulièrement irritant dans une période difficile comme au mois de janvier.

M Foulon indique que la mairie est consciente de ce problème qui touche l'ensemble du groupe scolaire. Il annonce que la fibre sera prochainement installée et permettra d'améliorer sensiblement la qualité de la connexion

L'équipe enseignante propose à la mairie de se renseigner sur le programme des écoles numérique rurales afin d'équiper l'école ou le groupe scolaire d'ordinateur récent.

M Foulon répond que ce programme pourrait être intéressant et il invite M Moreau à lui communiquer les renseignements nécessaires à l'information des élus sur cette question.

5.2.2. la nouvelle structure de motricité

La nouvelle structure de motricité doit arriver fin avril, ce doit être le début du renouvellement des équipements de motricité.

5.2.3. travaux au sein de la cour

5.2.3.1. La nouvelle cabane des vélos.

Après le démontage de la précédente cabane, l'école ne dispose plus d'un lieu pour ranger les vélos. L'équipe enseignante demande si nous pourrions disposer d'une nouvelle cabane prochainement

M Foulon indique que la cabane a été achetée et qu'elle sera montée quand le nouveau directeur des services techniques le décidera.

5.2.3.2. Point sur la cour de récréation

Les parents élus ont une question sur le « mauvais état » de la cour. Ils évoquent des soucis récurrents du au sable.

M Moreau rappelle que notre cour, si elle n'est pas parfaite, offre des espaces variés qui permettent aux enfants de jouer en limitant les risques de blessures. Il rappelle que le sable s'il est salissant évite de nombreuses petites blessures aux enfants.

M Foulon indique que l'achat des parcelles autour de l'école permettra à moyen terme de réaménager la cour de l'école maternelle. Une concertation large sera menée à cette occasion.

5.2.4. La remise en service du téléphone de l'école

La ligne téléphonique de notre école est réparé, cependant afin de ne pas créer plus de confusion les deux lignes resteront actives jusqu'à la rentrée 2022.

5.2.5. Travaux pour les classes.

5.2.5.1. Pose de lièges pour les affichages

L'équipe enseignante souhaite que du liège soit installé à l'extérieur des classes qui n'en dispose pas pour permettre d'afficher les productions des élèves.

M Foulon transmettra cette demande au directeur des services techniques.

5.2.5.2. Achat de lino pour les coins regroupement

Les coins regroupement des classes sont matérialisés par de grands carrés de lino.

Les enseignants demandent s'il est possible de les changer, car ils sont usagés.

5.2.5.3. Peinture d'une salle de classe et de la salle de motricité

L'équipe enseignante demande si la classe de Mme Denichère pourra être repeinte cet été.

M Foulon précise que cela est prévu pour l'été.

M Moreau demande s'il sera également possible de repeindre la salle de motricité, M Foulon répond qu'il faudra voir cela avec le directeur des services techniques.

6. La coopérative scolaire

6.1. le bilan de la coopérative

Le solde de coopérative est de 11321, 42€ au 28 février.

Il est à noter que ce solde ne tient pas compte de la participation de 2528, 33€ de la coopérative à la classe cirque qui sera débité au début du mois d'avril.

7. Les actions de l'API en faveur de l'école

Les parents élus énumèrent les actions de l'API en faveur des écoles et ce qu'elles ont rapportées

La bourse aux jouets a rapporté 778€, la vente des sapins 228€, les chocolats de Noël 963€, la vente des madeleines 250€, les chocolats de Pâques 330€.

L'API a également organisé un loto qui a recueilli près de 6000 €.

8. Visibilité du compte rendu du CE.

M Bonhème demande s'il serait possible d'améliorer la diffusion du compte rendu du conseil d'école en l'affichant à l'école.

M Moreau répond qu'il avait cessé d'afficher le compte rendu depuis que celui-ci est en ligne sur le site internet de la commune. Il s'engage bien à l'afficher à nouveau.

M Foulon précise que la prochaine refonte du site internet de la commune donnera encore plus de visibilité au compte rendu

